

PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2024
CONVOCATION DU 04 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre le neuf du mois de juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Clément dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain RENNER, Maire.

Présents : MM RENNER Sylvain, LALIGANT Sylvain, JAUZE Corinne, TERME Grégory, WIPF Jean-Marie, DIDION Bernard,

Absents : MM RICCI Julie, LARET Simon, JEANJEAN Pierre

Absent ayant donné procuration : MM /

Monsieur Sylvain RENNER, Maire, ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme JAUZE Corinne, Adjointe au Maire est désignée pour remplir cette fonction.

Le Maire propose à l'Assemblée d'approuver le compte rendu de la séance du 04 juin 2024. Ce dernier est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Création appartements bâtiment « Le Château » marche de travaux à procédure adaptée MAPA / choix des entreprises des n° 7 et n°8

Le Maire rappelle le projet de construction de trois appartements sis « Le Château »

Le Maire présente les offres reçues

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité des membres présents de retenir les entreprises suivantes :

Lot 7 : Plomberie

- GENIE FLUIDE à Bouillargues (30) 48 000.00 €/HT soit 57 600.00€/TTC

Lot 8 : Electricité

- DAUDET Electricité à Cespian (30) 27 455.00 €/HT soit 32 946.00€/TTC

et mandate le Maire pour signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution du marché adaptée et des travaux.

Virement de crédit M57 exercice 2024

Le Maire informe le Conseil Municipal que les crédits prévus à certains articles du Budget M-57 de l'exercice 2024 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Articles	Objet	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	2 098.00	
739211	Attribution de compensation		2 098.00
2131	Batiments publics	1 386.00	
10226	Taxe d'aménagement		1386.00
	Total	3 484.00	3 484.00

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus.

La séance est levée à 18h50

Le Maire, <u>Sylvain RENNERT</u>		
Grégory TERME	Sylvain LALIGANT	Bernard DIDION
JEANJEAN Pierre	Jean-Marie WIPF	Corinne JAUZE
LARET Simon	RICCI Julie	